Concernant l’ensemble des délibérations du 10/10/2016.

Ces délibérations ont eu lieu sous la présidence de Monsieur Raphaël TREPANT, maire, et enregistrées par Monsieur Patrick LEGRAND, 2° adjoint, secrétaire de séance.

Les devis ont été modifiés le 10 novembre 2016 et ratifiés par Monsieur Raphaël TREPANT, maire.